



# Étude de recherche quantitative de 2019 sur les Règles électorales spéciales

---

## Administrateurs de campus SOMMAIRE

Préparé pour :  
**Élections Canada**  
Bureau du directeur général des élections

Nom du fournisseur :  
**Advanis Inc.**

Numéro du contrat : 05005-190331/001/CY

Valeur du contrat : 35 030 \$, taxes incluses

Date d'attribution du contrat : le 18 juillet 2019

Date de livraison : le 2 décembre 2019

Numéro d'enregistrement : POR 036-19

Pour en savoir plus sur ce rapport, veuillez communiquer avec Élections Canada à [rop-por@elections.ca](mailto:rop-por@elections.ca).

**Canada**

## Sommaire

Dans le cadre de son bilan postélectoral, Élections Canada cherche à obtenir des données de sondage fiables pour évaluer l'opinion, les attitudes et les connaissances des électeurs par rapport aux services de l'organisme, ainsi que divers aspects de leur expérience concernant le processus électoral. L'organisme demande également aux administrateurs de campus de partager leur expérience quant à la mise en place de bureaux de vote dans les établissements postsecondaires. Le projet d'Étude de recherche quantitative de 2019 sur les Règles électorales spéciales est composé de trois sondages distincts :

- le Sondage auprès des électeurs qui votent sur un campus;
- le Sondage auprès des électeurs ayant voté par bulletin spécial;
- le Sondage auprès des administrateurs de campus.

Le présent rapport décrit la méthodologie utilisée pour le Sondage auprès des administrateurs de campus

Le Sondage auprès des administrateurs de campus a été conçu par Élections Canada. Les administrateurs de campus sont les personnes ayant aidé à la mise en place de bureaux de vote dans les établissements d'enseignement postsecondaire du Canada qui participaient au programme de vote sur campus d'Élections Canada. Les questions du sondage portaient sur les thèmes suivants :

- a) le rôle des administrateurs de campus dans la mise en place de bureaux de vote (notamment le nom de l'établissement d'enseignement postsecondaire);
- b) leur expérience quant à la mise en place de bureaux de vote (niveau de difficulté);
- c) le moment des communications et des préparatifs;
- d) leur niveau de satisfaction à l'égard du personnel et des communications d'Élections Canada;
- e) la probabilité qu'ils participent de nouveau à la mise en place de bureaux de vote;
- f) leur niveau d'intérêt pour la politique.

Après la conception et la programmation du sondage, Élections Canada a créé une liste contenant les adresses électroniques de tous les administrateurs de campus ayant donné leurs coordonnées. Cette liste contenait 106 adresses électroniques d'administrateurs de campus de 99 établissements d'enseignement postsecondaire. Élections Canada a envoyé une invitation et des rappels par courriel à toutes les personnes figurant sur la liste. Le sondage s'est déroulé du 30 octobre au 13 novembre 2019. Sur les 106 personnes qui ont reçu l'invitation :

- quatre personnes ont indiqué ne pas avoir établi de bureau de vote sur campus;
- une personne a commencé à répondre au sondage, mais ne l'a pas terminé;
- 43 personnes ont répondu au sondage;
- 58 personnes n'y ont pas répondu.


Le taux de réponse est donc de 42 %.

Une fois le sondage terminé, Advanis devait nettoyer et préparer les données, qui ont été fournies à Élections Canada en format SPSS. Les données n'ont pas été tabulées, compte tenu du nombre de répondants. Les fréquences pour cette étude ont été fournies dans un fichier Microsoft Excel. Les données n'ont pas été pondérées. Les résultats fondés sur un échantillon non pondéré de 30 répondants ou moins ne doivent pas être communiqués, par souci de rigueur statistique. Les résultats avec plus de 30, mais moins de 50 répondants doivent être interprétés avec prudence et considérés comme des indications uniquement. Les résultats de ce sondage seront utilisés pour orienter les programmes et services d'Élections Canada visant les administrateurs de campus.

### Attestation de neutralité politique

J'atteste, par la présente, à titre d'agent principal d'Advanis, que les produits livrables respectent toutes les exigences en matière de neutralité politique du gouvernement du Canada énoncées dans la *Politique sur les communications et l'image de marque* et la *Directive sur la gestion des communications*.

Plus précisément, les produits livrables ne contiennent pas d'information sur les intentions de vote, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.



Nicolas Toutant  
Vice-président, Recherche et évaluation  
Advanis

